

Un procès émouvant et un grand avocat

Une jeune fille, une actrice du nom de Marie Bière, tirait à bout portant, il y a quelque temps, sur un jeune homme qu'elle aimait à la folie et qui l'avait trompée, trahie d'une manière honteuse. Elle subissait son procès, il y a quelques jours. Son avocat, le célèbre Lachaud, fut si éloquent, et les faits prouvés démontrèrent tellement la lâcheté du séducteur et le dévouement de Marie Bière, que Paris se passionna pour cette jeune fille et lui fit une ovation pour célébrer son acquittement. On aurait plutôt dit que c'était Gentien l'accusateur qui subissait son procès. Ce Gentien est un de ces hommes sans cœur et sans principes dont le plaisir et la gloire consistent à faire des victimes.

Détachons quelques unes des apostrophes que Lachaud lui a adressées :

Quand cet homme fut, dit le grand avocat, dans le cabinet du juge d'instruction, mis en présence de celle qui l'avait aimé, il resta froid, il lui parla comme on parle à une inconnue ! Cependant cette femme était mourante ! car si la mère a perdu sa fille, la fille a perdu la mère (sensation) et la santé de Marie, Bière est compromise pour toujours !

Ah ! le lâche odieux que cet homme ! Son cœur n'a pas battu. Sa paupière est restée sèche ! Mais qu'il aille donc rire avec ses amis de toute cette aventure ! Je suis bien sûr que les honnêtes gens l'ont jugé ! (Bravos, bravos, longue émotion.)

Me Lachaud poursuit :

Je ne le connaissais pas. J'avais espéré qu'il avait du tact, à défaut de cœur. Je m'attendais à le voir ici ému, repentant, en face de cette femme, demandant qu'elle ne fût pas condamnée. Rien ! Ah ! si la jeunesse d'aujourd'hui en est là, c'est un grand malheur. Car, dans un Etat, quand les âmes sont usées, le reste est bien peu de chose ! (Applaudissement prolongé.)

L'orateur est splendide. Il se tourne vers le public, et d'une voix vibrante :

J'en appelle à vous tous, s'écrie-t-il ! vous avez vu ici Marie Bière ; vous avez vu son amant. Ce n'est pas lui, je le proclame, qui a les sympathies ! (Nouvelle explosion de bravos.)

Il nous faut passer par-dessus bien des détails de cette merveilleuse plaidoirie. Me Lachaud s'applique à montrer quelles effroyables tortures morale sa cliente a subies.

Il cite des lettres passionnées, tendres, hélas ! impuissantes à ramener l'amant égoïste.

N'en citons qu'une. Elle est du 5 décembre 1878 :

Robert, Si vous connaissiez les tortures que vous me faites souffrir lorsque vous êtes deux jours sans venir me voir, vous verseriez des larmes de honte et de regrets, car vous n'êtes pas aussi méchant que vous voulez le paraître.

Les supplices de l'enfer ne sont rien, comparés à ceux que j'endure, et il faut que je sois vraiment forte pour résister encore !

Ne comblez pas la mesure, Robert ! je suis capable de tout, même de me tuer, pour vous donner des remords et vous troubler dans vos plaisirs. Mais de quel roc est donc sorti votre cœur ?

MARIE.

— "C'est là, dit Me Lachaud, où se révèle le cœur de la femme : dans ces lettres, à la fois inspirées par la colère et par l'amour. Ainsi le cœur féminin est balloté entre l'indignation qui le soulève et l'espérance qui vient le calmer !

— "Que l'indifférence fasse un pas, que l'infidèle reprenne le chemin de la maison où l'on l'aime, où dort son enfant nouveau-né, alors les fureurs s'éteignent, et il redeviendra bien vite mon Robert adoré !" (Sensation.)

La péroraison est très dramatique :

Cet homme n'a ni amour, ni humanité. Il n'a jamais voulu voir sa fille. Il a été imploré en vain par la malheureuse que je défends, par cette malheureuse qui a eu, elle, la folie de l'amour maternel !

Dieu a préservé les jours de M. Gentien, mais il lui a imposé un châtiment terrible, ces audiences ! (Sensation.)

Marie Bière a donné sa parole qu'elle ne verrait plus celui que maintenant elle méprise. Croyez-le, car elle n'a jamais menti !

La condamnez-vous ? Non messieurs ! Vous direz qu'il y a une limite aux forces humaines, vous, les hommes de la loi ! Vous direz qu'au-dessus de la vie de l'homme, il y a quel-

que chose de plus respectable encore : l'honneur ! (Applaudissements.)

Voilà plus loin qu'un acte regrettable, et demandez-vous si ce misérable aux passions sensuelles ne doit pas être donné en exemple aux sceptiques qui vivent à la Gentien !

Ce sera le grand enseignement de ce procès ! (Emotion prolongée. Oui, oui.)

Très ému lui-même, Me Lachaud se tourne vers sa cliente, et termine en ces termes :

Courage, mon enfant. La vie est dure, car cet homme vous a tout pris, honneur, avenir, tranquillité d'âme. Vous souffrirez beaucoup ; la liberté ne vous rendra pas le bonheur. Que le verdict d'acquiescement qui va être prononcé tout à l'heure vous soit, non une consolation, c'est impossible, mais, du moins, un encouragement. Peu à peu vous vous relèverez par le travail, par la vie calme et régulière, et vous arriverez à cette réhabilitation complète que vous souhaitez.

Je remets cette infortunée entre vos mains, messieurs les jurés. J'ai confiance en votre justice !

Me Lachaud se rassied au milieu d'un murmure d'admiration. Il est quatre heures. L'audience est suspendue. A la reprise, M. le président Bachelier prononce son résumé.

LE RÉSUMÉ

Ici se produit l'incident très grave auquel nous avons fait allusion au début.

M. Bachelier est assurément un magistrat des plus intègres, et il avait fait preuve, durant ces longs débats d'une complète justice. S'est-il laissé entraîner malgré lui hier, dans le sens de l'accusation, pendant ce résumé qui est l'écueil de tous les présidents d'assises ?

Beaucoup l'ont pensé, et le banc des avocats était déjà des plus houleux, lorsque M. le président prononça à peu près cette phrase : "Messieurs les jurés, ne vous effrayez pas de la peine : elle sera ce que vous voudrez !"

A ces mots, Me Lachaud se lève, et : "Je demande, dit-il, que les débats soient rouverts ! Vous n'avez pas le droit de parler ainsi de la peine. Il faut que messieurs les jurés sachent bien que, si cette femme est condamnée sans circonstances atténuantes, c'est la mort ! Avec circonstances atténuantes : cinq ans de travaux forcés, au minimum !"

Des applaudissements prolongés, des cris, des bravos se font entendre dans l'auditoire. Pendant cinq minutes le tumulte est effroyable ; on proteste de toutes parts contre la façon dont les résumés d'assises sont prononcés. Enfin le calme se rétablit, mais nous croyons bien que, raconté et encore envenimé par une certaine presse, cet incident donnera le coup mortel à une formalité regardée par beaucoup de gens comme inutile, et même perfide, par fois, pour l'accusé !

LE VERDICT

A six heures et demie, le jury est conduit dans la salle de ses délibérations.

Il en sort moins de cinq minutes après.

D'une voix énergique, le chef du jury donne lecture du verdict. C'est un verdict d'acquiescement !

Une formidable clameur s'élève dans la salle ; les salves d'applaudissements, les bravos les plus enthousiastes saluent cette réponse des jurés.

Marie Bière est ramenée. Elle est très calme. M. le président donne lecture de l'arrêt qui l'acquitte.

La jeune fille pâlit. Un sourire de bonheur illumine son visage ; elle se penche vers Me Lachaud et l'embrasse. Une jeune femme, son amie, Mme Delorme, franchit la barre et presse l'acquittée dans ses bras. Les mains se tendent vers Marie Bière, vers Me Lachaud ; une agitation, telle que nous n'en avons jamais vu une semblable, grandit et se prolonge jusqu'à ce qu'enfin le public s'écoule lentement !

Marie Bière est mise en liberté immédiate.

ALBERT BATAILLE.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 6 mai 1880.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAPOURREUX, 589, rue St-Jacques. Pour problèmes, parties, etc., à Mr O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 214.—MM. X. Beaujeu, Berthier ; Un amateur, Terrebonne ; N. P. Sorel ; J. W. Shaw, M. Toupin, F. Dugas, Montréal ; A. C. Saint-Jean ; Un ami des Échecs, Ottawa ; M. Lalandry, New-York ; H. Lupien, Y. Gagnon, Québec ; L. O. P. Sherbrooke ; Trifuvien, Trois-Rivières.

CORRESPONDANCE

V. G., Québec.—Pour la Stratégie, adressez-vous à M. Numa Preti, 73-74, rue Saint-Sauveur, Paris.

M. Faysse, père, Beauvoisin (Gard) France.—Merci pour vos intéressants problèmes d'échecs. Nous comprenons maintenant et lions avec plaisir les belles paroles dont se composent vos problèmes syllabiques, et qui font honneur à leur auteur.

NOUVELLES

MATCH DELMAR-BARNES.—Le résultat final de ce match est comme suit : Delmar, 73 ; Barnes, 3.

TOURNOIS EN ALLEMAGNE.—MM. Blackburne, Bird et Mason doivent prendre part aux tournois d'échecs de Wiesbaden et Brunswick. MM. Paulsen, Harren, Fritz, Schwarz, Schallopp, Minckwitz, Hamnauer et Kockelhorn sont déjà inscrits sur la liste des concurrents.

—M. Grévy, président de la République française, a donné au Cercle des Échecs de Paris, une somme de \$1,200, pour un grand tournoi national. Il a été formé un comité de direction, composé de 12 membres du Cercle des Échecs, et de douze joueurs de la ville de Paris. A une séance du dit comité tenue le 1er avril dernier, il a été convenu de diviser cette somme en deux parts égales, et d'ouvrir deux tournois nationaux ; la première jouée à Québec sera commencée au mois de décembre prochain.

PROBLÈMES POPULAIRES

—Les manœuvres des bataillons puissants, l'enchaînement des combinaisons stratégiques, sont très belles au point de vue de l'art, et offrent un champ très vaste au génie de nos compositeurs ; mais de nos jours, ce déploiement pompeux de pièces n'excite plus l'admiration des juges de tournois et du public, et la palme est décernée au compositeur qui a effectué le mat avec un nombre modeste de pièces.

—Deux problèmes peuvent offrir de l'analogie entre eux par la simple disposition des pièces, mais ce fait n'a aucune importance ; souvent les positions paraissent identiques, et cependant, la solution ou l'idée du problème est bien différente ; dans ce cas, on ne peut faire rapproche à un compositeur de s'être approprié des idées nouvelles qui ont frappé son esprit, en cherchant à résoudre les problèmes d'autrui.—LOYD in Chess Strategy.

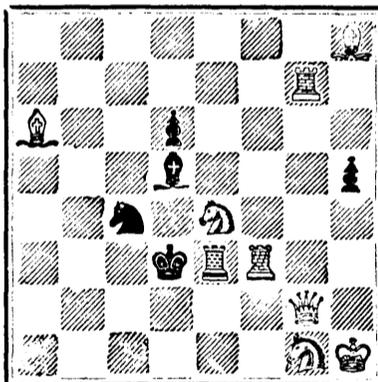
SOLUTION DE L'ÉNIGME No. 7.

BLANCS.—1 P 4e TD ; 2 P 4e CD ; 3 P pr PT ; 4 F 2 C ; 5 D 1er F ; 6 P 6e T ; 7 P pr F ; 8 P pr T (fait T) ; 9 C 3e FD ; 10 C 3e C ; 11 C 7e T ; 12 C pr D ; 13 C 6e D, échec double et mat.

PROBLÈME No. 216.

Composé par M. A. P. BARNES, New-York.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

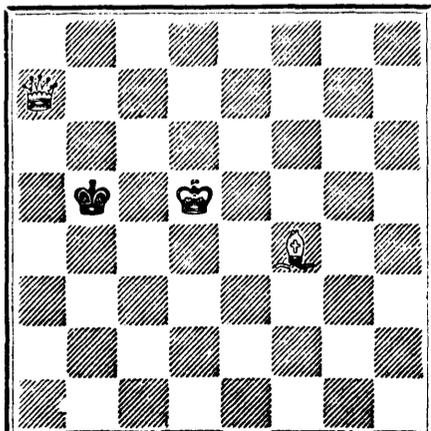
Solution du problème No. 214.

Blancs. Noirs. 1 T pr PD 1 1 2 Mat selon le coup des Noirs.

PROBLÈME No. 217.

Composé pour L'Opinion Publique par M. FAYSSÉ, père, Beauvoisin (Gard), France.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS.

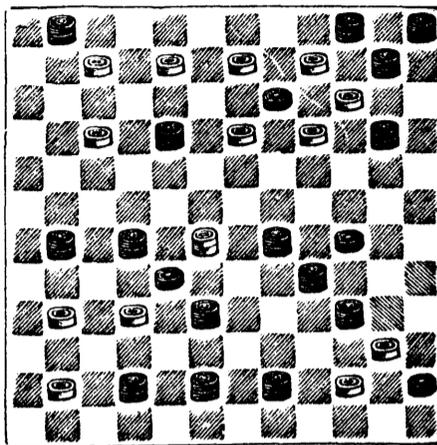
Solutions justes du Problème No. 212

Montréal.—N. Chartier, J.-O. Pément, B.-H. Denis, F. Larose, N. Sanoier, L. Sayer, Elie Jacques. Saint-Hyacinthe.—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, Z. Vézina. Québec.—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux. Bâtiscan.—Un Amateur. North Brookfield : P. D. Létourneau.

PROBLÈME No. 214

Composé par M. P. D. Létourneau, North Brookfield, Mass.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 212

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows list moves like 58 à 51, 41 34, etc.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 30 avril 1880.

Table for FLOUR (FARINE) prices: Farine de blé de la campagne, par 100 lbs 3 10 à 3 20, etc.

GRAINS

Table for GRAINS prices: Blé par minot 1 50 à 1 70, Pois do 0 80 à 0 90, etc.

LAITERIE

Table for DAIRY (LAITERIE) prices: Beurre frais à la livre 0 25 à 0 30, etc.

VOLAILES

Table for BIRDS (VOLAILES) prices: Dindes (vieux) au couple 1 75 à 2 00, etc.

LÉGUMES

Table for VEGETABLES (LÉGUMES) prices: Pommes au baril 3 60 à 4 00, etc.

GIBIERS

Table for GAME (GIBIERS) prices: Canards (sauvages) par couple 0 50 à 0 60, etc.

VIANDES

Table for MEATS (VIANDES) prices: Bœuf à la livre 0 05 à 0 10, etc.

DIVERS

Table for MISCELLANEOUS (DIVERS) prices: Sucre d'érable à la livre 0 06 à 0 10, etc.

Marché aux Bestiaux

Table for LIVESTOCK (Marché aux Bestiaux) prices: Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs \$ 3 00 à 4 00, etc.

Table for FEEDS (Foin, Paille) prices: Foin, 1re qualité, par 100 boîtes \$ 7 00 à 8 00, etc.